

Il est temps de s'attaquer aux causes profondes du racisme systémique : Recours, réparations, responsabilité et justice

2. Développements au niveau européen

Nous avons franchi un grand pas. En effet, cette année la question du racisme a été au cœur du débat au sein de l'Union européenne, suite à le meurtre de George Floyd et du BLM mouvement. Les répercussions se sont fait sentir fortement en Europe. La Commission européenne s'est enfin penchée sur la question du racisme systémique. Elle a écouté les acteurs des mouvements antiracistes et de la société civile. Par exemple, la coopération du Bureau ARDI avec la Commission européenne s'est avérée fructueuse dans le processus d'élaboration du *Plan d'action de la Commission européenne contre le racisme*.

Durant de nombreux mois nous avons également travaillé au sein du Parlement sur une résolution qui, pour la première fois s'attaquait au racisme structurel, y compris la brutalité policière à l'encontre des personnes Noires sur les deux continents- USA Europe.

Nous avons par ailleurs adopté une résolution le 26 mars 2019 sur les droits fondamentaux des personnes d'origines africaines en Europe. Au mois de juin 2020 notre lettre co-signée par 122 députés mettaient en exergue le manque de diversité au sein de l'Union Européenne.

De plus, La Commission a enfin pris note de notre proposition de procéder à la nomination du tout premier coordinateur antiraciste chargé de lutter contre le racisme structurel dans nos institutions. Elle s'est engagée à recruter davantage de personnes issues de minorités raciales. Bien entendu, nous veillerons à ce que la Commission puisse pourvoir ce poste avec une personne issue des minorités visibles.

Ma deuxième proposition était de tenir un sommet antiraciste dans le sillage de celui de Durban en 2002.

La Commission a approuvé notre requête et va organiser le sommet qui mettra en place une stratégie européenne contre le racisme et des plans d'action nationaux. C'est déjà un bon début. Ce sommet aura pour but de permettre aux représentants de la société civile et des gouvernements de se réunir pour échanger leurs points de vue et discuter sur un même pied d'égalité de ce qu'il faut réellement faire pour lutter sérieusement contre le racisme systémique. Au mois de septembre 2020 la Présidente a annoncé officiellement lors de la séance plénière ce plan d'action contre le Racisme. C'est une première au sein du parlement européen.

3. Recommandations sur les mesures supplémentaires qui peuvent et doivent être prises

Les deux résolutions que j'ai mentionnées contiennent un ensemble complet de propositions. Nous avons travaillé dur, mais la mise en œuvre prend du temps. Comme nous en avons convenu lors de la dernière réunion du bureau de l'ARDI, il est grand temps que nous nous concentrons davantage sur le suivi de la mise en œuvre des mesures, tant au niveau politique que législatif, tant au niveau de l'UE que des États membres. Il reste encore beaucoup à faire.

L'UE n'est pas compétente pour traiter de la discrimination institutionnelle. C'est pourquoi je suis convaincue que le plus gros du travail reste entre les mains des États-membres.

La Commission européenne doit enfin adopter une position ferme contre la discrimination structurelle dans l'Union européenne et elle doit commencer par s'attaquer notamment au manque de diversité au sein des institutions européennes.

J'ai salué le discours sur l'état de l'Union prononcé par la présidente Mme von der Leyen en ces mots:

« Je me réjouis d'apprendre que la Commission a mis au point un plan d'action et s'apprête à créer le poste de coordinateur afin de pouvoir combattre le racisme au sein de l'Union européenne. Après des mois de plaidoyer, de réunions avec la Commissaire Mme Helena Dalli et la présidente Mme von der Leyen, notre appel a porté fruit et nos propositions ont été acceptées : La nomination d'un coordinateur et un sommet anti-racisme.

La Présidente peut compter avec notre soutien afin de parvenir à réaliser les objectifs ambitieux du nouveau plan d'action ».

Les députés issus de la diversité ne font pas légion. Actuellement nous avons 6 femmes Noires députées pour 705 députés. Aucun député du monde asiatique.

J'aimerais que tous les députés européens se rangent du côté de ceux qui protestent pacifiquement contre le racisme et se joignent à l'appel pour mettre fin au racisme systémique dans leurs états respectifs.

Il n'y a pas de solution miracle et à sens unique à ce problème. L'héritage générationnel de préjugés, l'exclusion et l'inégalité d'accès aux biens publics et sociaux n'en sont que quelques exemples. Donc, si vous voulez vous assurer que les personnes issues de minorités visibles aient les mêmes chances d'occuper les mêmes postes et de faire le même travail que les personnes blanches il faut parvenir à un changement de mentalités. Lorsque le quota de femmes a été introduit et que nous avons soudainement eu besoin de femmes pour les postes de direction, nous les avons finalement trouvées. Je pense que nous devrions emprunter le même chemin afin d'avoir plus de personnes issues des minorités dans des postes à responsabilités.

J'ai cependant bon espoir, car la Commission joue un rôle clé pour faire avancer les choses. Le plan d'action contre le racisme de cette année est un pas vers la bonne voie.

Je tiens par ailleurs à souligner que je m'inquiète vivement de la situation des personnes issues des minorités qui ont été plus gravement touchées par la pandémie du Coronavirus. Tout cela est bien sûr dû à des facteurs culturels et socio-économique : j'entends par là un accès réduit à une éducation de qualité, la vie dans des logements publics, un travail à faible revenu et, causées par un racisme systémique. La plupart vivent dans la précarité. Pourtant ce sont ces personnes issues de minorités visibles qui dans la majorité ont rendu un grand service durant la période du Covid dans les services de santé où elles travaillent. Nous leur devons notre gratitude et une fière chandelle. À leur corps défendant, elles se sont engagées pour le bien-être de la grande majorité de la population.

Je voudrais par conséquent que l'Union européenne et les gouvernements concernés gardent cela à l'esprit tout en mettant en place des actions qui contribuent à réduire les inégalités et à assurer une protection adéquate des revenus des personnes qui occupent des emplois mal rémunérés ou précaires.

